|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Communiqué de presse

**Thèmes projets pilotes réforme financement des hôpitaux :**

**la ministre De Block reçoit 470 propositions**

BRUXELLES, 15/09/2015.- Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, a reçu 470 propositions suite à son appel à introduire des thèmes de projets pilotes dans le cadre de la réforme du financement des hôpitaux. Les réactions viennent de toutes parts : des patients eux-mêmes, des hôpitaux, des infirmières, des médecins, de l’industrie, des associations de soins à domicile et par exemple, également, des CPAS.

Maggie De Block : « Il s’agit de propositions créatives et innovantes qui montrent que nos acteurs du terrain sont prêts pour le changement ».

Les propositions portent sur de nombreux sujets, comme une hospitalisation adaptée dans un environnement autre que l'hôpital (hospitalisation à domicile, hôtels de soins, ...) et des accords concernant la répartition des tâches entre les hôpitaux et les autres prestataires de soins, appuyées par les applications e-santé. Au total, 219 personnes ou organisations ont réagi ; elles ont été nombreuses à transmettre plusieurs suggestions.

**Sélection**

Le Service Public Fédéral Santé publique a rassemblé toutes les informations. La cellule stratégique de la ministre De Block et le groupe de concertation composé des représentants des médecins, des mutualités et des coupoles d’hôpitaux se pencheront sur toutes les propositions au cours des prochaines semaines et sélectionneront un certain nombre de thèmes pour les projets pilotes. Une fois les thèmes fixés, la ministre les rendra publics et lancera un nouvel appel à candidatures, cette fois pour des projets concrets portant sur les thèmes sélectionnés.

Certaines des propositions introduites ne sont pas directement liées à la réforme du financement des hôpitaux. La ministre De Block : « Mais elles sont également intéressantes et de qualité et nous pouvons certainement les prendre en compte dans nos autres gros chantiers, comme l’e-santé ou les soins intégrés pour les patients chroniques ».

**…**

**Réforme nécessaire**

La réforme du financement des hôpitaux constitue l’une des priorités de la législature actuelle. Les besoins des patients ont évolué, notre société compte de plus en plus de personnes âgées et de malades chroniques qui demandent un autre type de soins et de nombreux traitements innovants sont mis en place. Parallèlement à cela, il ressort des études MAHA menées par Belfius que chaque année, de plus en plus d’hôpitaux clôturent leurs comptes dans le rouge : ils étaient 28 sur 92 en 2012 et 40 sur 92 en 2013.

La réforme est mise en œuvre afin d’assainir le financement des hôpitaux et de le rendre durable et afin de revoir la place de nos hôpitaux dans un paysage de soins qui évolue rapidement. Les idées nouvelles et innovantes seront d’abord testées via des projets pilotes. Ces projets pilotes sont financés via un modèle adapté, qui permet ainsi aux hôpitaux et aux autres dispensateurs de soins d’y participer.

Au terme d’une évaluation, le gouvernement décidera si des projets seront introduits plus largement et lesquels.

Info:  Els Cleemput, porte-parole

Tel.: 0032 475 29 28 77

Mail:  [els.cleemput@minsoc.fed.be](mailto:els.cleemput@minsoc.fed.be)

Int.: [www.deblock.belgium.be](http://www.deblock.belgium.be)

Twitter: [@Maggie\_DeBlock](https://twitter.com/Maggie_DeBlock)